

Certificat de Conformité du contrôle de production en usine

Nr. 0780-CPR-51005

Dans le cadre du Règlement (UE) n°305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (le Règlement Produits de Construction ou RPC), ce certificat s'applique au/x produit/s de construction

Treppenmeister Escalier suspendu

Escalier préfabriqué avec des marches en bois massif et une main courante porteuse en bois massif ou acier pour utilisation en tant qu'escalier intérieur dans les bâtiments

commercialisé par

Treppenmeister GmbH
Emminger Straße 38
71131 Jettingen
ALLEMAGNE

et fabriques dans l'usine

Treppenmeister usine 1 à usine 85

Ce certificat atteste que toutes les réglementations relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances sont décrites dans le document d'évaluation technique européen

ETA-05/0081 de 09.02.2023

Treppenmeister Escalier suspendu
et
EAD 340006-00-0506

sous système 2+ sont appliquées et que ce contrôle de production en usine satisfait à toutes les exigences prescrites.

Ce certificat remplace le certificat portant le même numéro à partir du 15.02.2022, émis pour la première fois le 01.12.2005. Il reste valable tant que les procédures d'essai et / ou les exigences du contrôle de production en usine (FPC) pour l'évaluation des performances des caractéristiques essentielles déclarées mentionnées dans la norme harmonisée ne changent pas et que les produits de construction et les conditions de fabrication en usine ne sont pas modifiés de manière significative, mais au plus tard le 21.02.2028, s'il n'est pas suspendu ou retiré par l'organisme de certification WPK.

Nürnberg, le 21.02.2023


Dipl.-Ing. (FH) Günther Jost
Directeur de service de certification

